



C.A.P.D. 16 novembre 2007

CAPD présidée par Madame CHEVALOT, Secrétaire Générale

Avancement d'échelon des professeurs d'école: voir tableau

Chaque collègue promu syndiqué, sympathisant ou qui nous a envoyé une fiche de suivi, recevra un courrier individuel. La prise en compte des changements d'échelon sera effective sur les salaires de janvier.

Formation continue :

La faible offre en matière de stages cette année laisse de côté un grand nombre de collègues (86), dont la demande de formation n'est pas satisfaite, et un certain nombre d'erreurs dans les barèmes des candidats a été mis à jour.

Les services de l'Inspection vont examiner cette question ; nous avons suggéré que le nombre de jours de stage déjà effectué figure dans I.Prof, ce qui permettrait à chaque collègue de vérifier son barème individuel, et demandé à ce que les délégués du personnel soient destinataires de ces informations.

Le premier Conseil de Formation de l'année scolaire aura lieu le 6 décembre.

Questions diverses :

Mme Chevalot a informé officiellement la CAPD de la radiation des cadres d'une collègue pour abandon de poste.

***Liste Complémentaire PE :** 38 recrutements à ce jour (1 démission parmi la première « vague » de 35), pas d'autres prévus.

***Remplacements :** La gestion décentralisée donne un surcroît de travail aux circonscriptions, mais la situation est satisfaisante dans l'ensemble pour l'instant.

Il ne semble pas être question pour l'instant de réévaluer le montant de l'ISSR, malgré l'augmentation sensible du prix des carburants.

***Ineat/exeat :** Nous avons dénoncé la gestion de ce dossier, qui a abouti au final à la mutation de 18 collègues hors de la Nièvre : les critères définis au départ par l'Inspecteur d'Académie (rapprochement de conjoints avec enfants, dossier médical), n'ont pas forcément été respectés, de même qu'a été laissée de côté la situation particulière de certains collègues.

***Animation pédagogique du 30 janvier sur le thème de la difficulté scolaire :** M Gien informe qu'il s'agira d'une clarification du texte de loi de 2005 sur le handicap. Il s'agit d'une première étape.

Le plan de formation 2008/09 devrait permettre la mise en place d'outils pratiques pour les équipes.

***Prochaine CAPD :** le vendredi 11 janvier 2008 : promotions des instituteurs, et examen des demandes de majoration exceptionnelle de 500 points pour les changements de département (*pensez à nous contacter si vous êtes dans ce cas, afin que nous assurions le suivi de votre dossier*).

Rédaction : C.Belin, M. Gaudin, S. Boyer, B.Messlerli.

AVANCEMENT D'ECHELON DES PROFESSEURS D'ECOLE - C.A.P.D du 16 novembre 2007

Promotion	Grand choix		Choix		Ancienneté	
	Nb de promus	Dernier barème	Nb de promus	Dernier barème	Nb de promus	Dernier barème
du 3° au 4°	/	/	/	/	61	22.742
du 4° au 5°	12/40	29	/	/	29/41	24
du 5° au 6°	20/65	33	27/38	31	11/24	27
du 6° au 7°	13/44	42	19/27	37	4/13	35
du 7° au 8°	14/47	55.983	21/29	41.892	8/22	40.892
du 8° au 9°	11/37	60.856	16/23	53.939	8/19	50.894
du 9° au 10°	11/35	68.470	19/28	67.225	11/11	57.972
du 10° au 11°	7/23	72.734	6/10	66.417	3/3	67.317